

Publié le 03 03 2026



**Arrêté n°26-AT-0029
prorogeant l'arrêté n°25-AT-0189**

Portant réglementation

LA BAUDRIERE

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU l'arrêté n°25-AT-0189 en date du 19/11/2025,

CONSIDÉRANT que les travaux ne sont pas terminés,

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'arrêté 25-AT-0189 du 19/11/2025, portant réglementation de la circulation à LA BAUDRIERE, sont prorogées jusqu'au 31/03/2026.

Article 2

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 02 mars 2026

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION :

- Corinne PAULEAU (DARDILLY)
- SEBASTIEN BLEVIN (BLEVIN SEBASTIEN)
- Le Maire de Sèvremont
- Maire délégué de La Flocellière

ANNEXES :

Document annexe pour arrêtés de modification

Copie de l'acte initial Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

**Arrêté temporaire n°25-AT-0189
Portant réglementation de la circulation**

LA BAUDRIERE

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 18/11/2025 émise par DARDILLY demeurant TSA 70011 - CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Corinne PAULEAU pour le compte de BLEVIN SEBASTIEN demeurant RD POINT DE L'ALTANTIQUE 85000 LA ROCHE SUR YON représentée par SEBASTIEN BLEVIN aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux de raccordement producteur avec 100m de tranchée sous chaussée et accotement, sur une durée de 5 jours de travaux sur la période rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 01/12/2025 au 20/12/2025 LA BAUDRIERE,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 01/12/2025 et jusqu'au 20/12/2025, la circulation des véhicules est interdite à LA BAUDRIERE. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux riverains et véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, BLEVIN SEBASTIEN.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 19 novembre 2025

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- BLEVIN SEBASTIEN
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85
- Transport scolaire Pouzauges
- Centre de secours - Pouzauges
- Maire délégué de La Flocellière
- Car du Bocage
- DARDILLY

ANNEXES:

Demande d'arrêté de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803294314



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **PAULEAU** Prénom : **Corinne**

Dénomination : **SOBECA** Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011 - CHEZ SOGELINK**

Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**

Téléphone **0 2 7 2 1 9 9 9 8 1** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **sobeca-chantonay1-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **BLEVIN** Prénom : **SEB**

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **RD POINT DE L'ALTANTIQUE**

sebastien.blevin@enedis.fr

Code postal **8 5 0 0 0** Localité : **LA ROCHE SUR YON** Pays : **FRANCE**

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **c.pauleau@sobeca.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **la Baudrière**

Code postal **8 5 7 0 0** Localité : **SEVREMONT**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **GP-85-EARL MENARD LUDO - AO- RACCORDEMENT PRODUCTEUR - 100 M DE TRANCHEE SOUS CHAUSSEE ET ACCOTEMENT - 5 JOURS DE CHANITIER SUR LA PERIODE - ROUTE BARREE SI POSSIBLE SINON ALTERNAT PAR PANNEAUX**

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : **0 1 1 2 2 0 2 5** Durée des travaux (en jours calendaires) : **2 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **2 0** Date de début de réglementation **0 1 1 2 2 0 2 5**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **1 7 1 1 2 0 2 5**

Nom : **PAULEAU** Prénom : **Corinne** Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-0.82529368,46.81897099 -0.82517063,46.81884053 -0.82407546,46.81936746
-0.8241616,46.81947267 -0.82529368,46.81897099</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

(46.818971 -0.825294);(46.818841 -0.825171);(46.819367 -0.824075);(46.819473 -0.824162);(46.818971 -0.825294);

ZONE TRAVAUX LA BAUDRIERE

FOLIO 1



P0084

Poste PSSA A DEPOSER. "LE GUE VIAUD" 85090P0084		
Désignation	Existant	Projeté
Câble HTA	1 PSSA	
Transformateur	250 KVA	
Tableaux HTA		
Tableau HTA (tableaux transformateurs)		
Raccordement HTA	(150')	
Tableau Transfo-Tableau BT		
Tableau BT		
Dispositif BT	2 BT (240V), 1 BT (150V)	
EP		
MAT		
Divers		

HTA 95 AL 56 DANS TPC 160
 HTA 3x95AL56 ABANDONNEE - DETECTION ACTIVE EN 2018
 Aband. HTA 3x95 AL vers P0084
 Aband. BT 3x240+115 AL/M de P0084 vers B2
 Aband. BT 3x240+115 AL/M de P0084 vers A3
 HTA 3x150 AL vers P0100
 TPC 160 Lg=12.50m
 BT 3x240+115 AL/M de c1 vers C2
 BT 3x240+115 AL/M de C1 à P0100
 HTA 95 AL 56 - DETECTION ACTIVE EN 2018

BT 3x240+115 AL/M exist à rebattre dans AL
 HTA 3x150 AL
 BT 3x240+115 AL/M
 BT 3x240+115 AL/M
 BT 3x240+115 AL/M

HTA 3x95AL56 ABANDONNEE - DETECTION ACTIVE EN 2018
 HTA 95 AL 56 DANS TPC 160
 BT 150 AL

HTA 3x150 AL
 TPC 160 Lg=12.50m

Abandon Boîte HTA

PREVOIR AVANT M.E.S
 Fouille 1m x 4m sur câble HTA existant
 Pose :
 1 Boîte de jonction HTA (J1) 150/150

PREVOIR AVANT M.E.S
 Fouille 1m x 4m sur câble HTA existant
 Pose :
 1 Boîte de jonction HTA (J1) 150/150

dépose Poste de type PSSA
 P0084

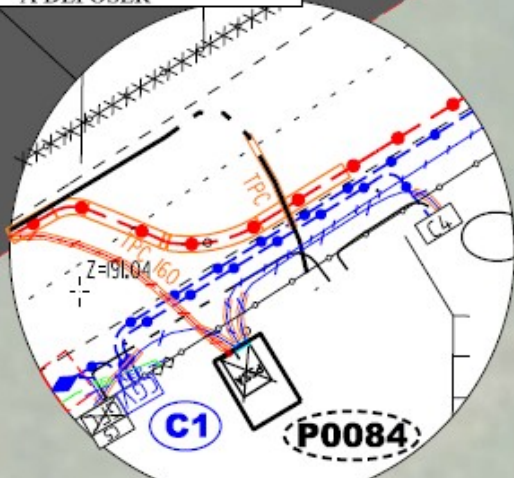
Dépose Coffret GFC

Comptage C5 à reprendre

Coffret CGV (P0100)
 N° : C1
 Obs : pose en saillie et en limite de propriété
 1 RRD 150 mm² (Issue de J1)
 1 RRD 240 mm² (vers B2)
 1 RRP 35 mm² (vers C5 au dos du GFC à déposer)
 1 RRD 240 mm² (Issue de P0100)
 1 MALT N

POSTE LE GUE VIAUD 85090P0084 SA A DEPOSER

BATIMENT



Armoire avec plaine de comptage (P0010)
 N° : A2
 Obs : pose Armoire C4 en saillie et en limite de propriété
 1 RRD 240 mm² (Issue de CGV A1)
 1 MALT N
 2TPC Ø 160 Pour raccos client

Armoire avec plaine de comptage (P0100)
 N° : A3
 Obs : Armoire C4 Existant en saillie et en limite de propriété
 1 RRD 240 mm²
 1 MALT N
 2TPC Ø 160 Pour raccos client

Coffret CGV (P0100)
 N° : A1
 Obs : pose en saillie et en limite de propriété
 1 RRD 240 mm² (Issue de A3)
 1 RRD 240 mm² (vers A2)
 1 RRD 240 mm² (Issue de P0100)
 1 MALT N

Armoire avec plaine de comptage (P0100)
 N° : B2
 Obs : Armoire type 2 Existant en saillie et en limite de propriété
 Déconnecteur :
 1 RRD 240 mm² (Issue du PSSA à déposer)
 Existant :
 1 MALT N
 2TPC Ø 160 Pour raccos client
 Pose :
 1 RRD 240 mm² (Issue de CGV A1)

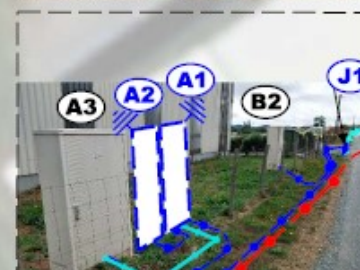
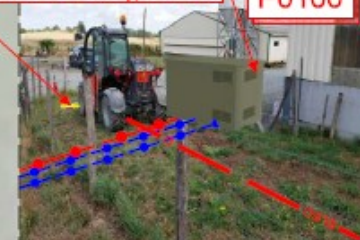
P0100

Poste PAC Proj. "LE GUE VIAUD" 85090P0100		
Désignation	Existant	Projeté
Câble HTA		1 PAC
Transformateur		630 KVA
Tableaux HTA		
Tableau HTA (tableaux transformateurs)		
Raccordement HTA		(1150')
Tableau Transfo-Tableau BT		
Tableau BT		TIP 8-1200 A
Dispositif BT		2 BT (240V)
EP		
MAT		
Divers		

Chambre de tirage client

pose Poste de type PA

P0100

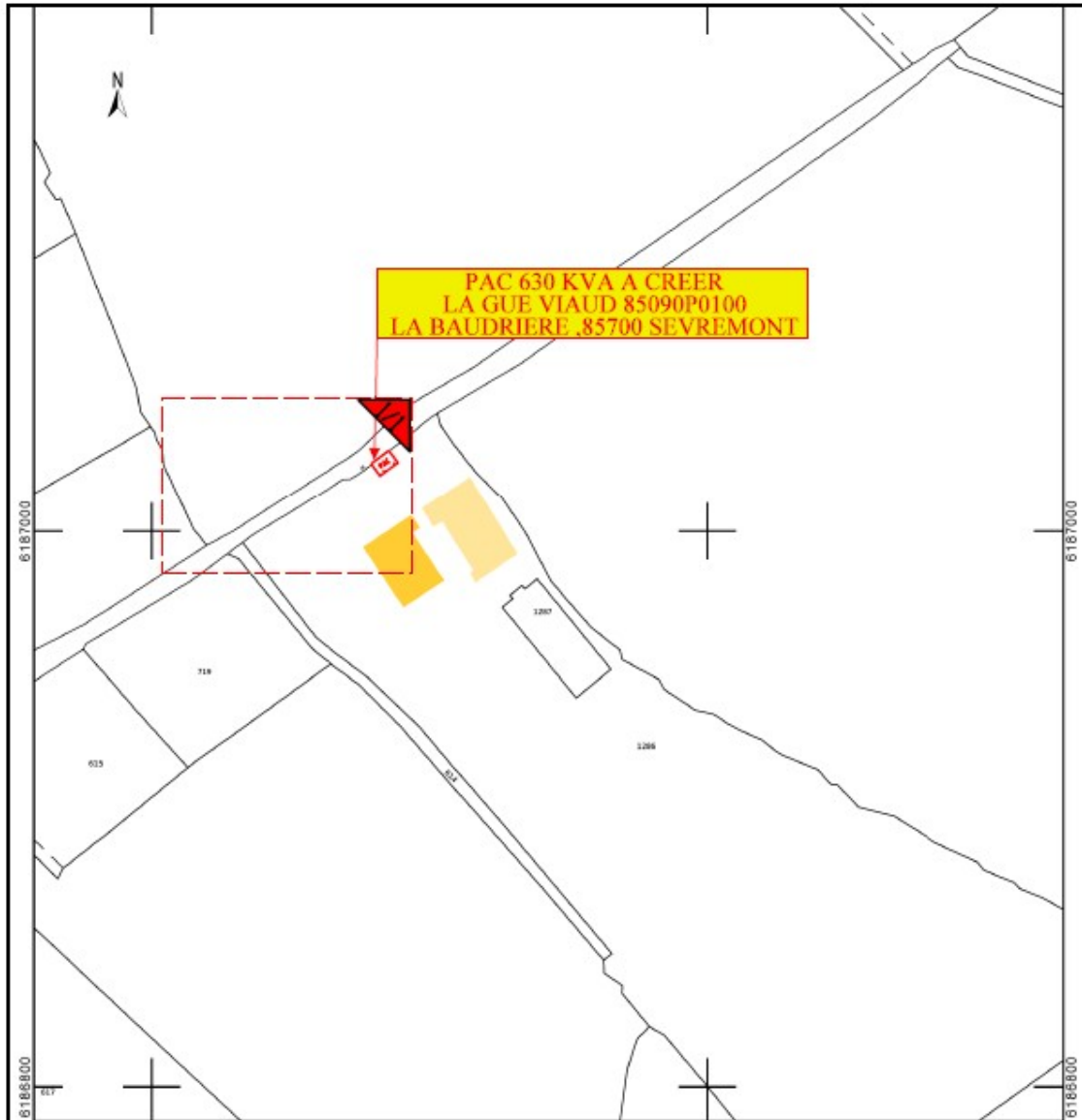


ECHELLE 1/200

0,00 10,00

PLAN GENERAL DE DECOUPAGE

1/2000



**Arrêté temporaire n°25-AT-0189
Portant réglementation de la circulation**

LA BAUDRIERE

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 18/11/2025 émise par DARDILLY demeurant TSA 70011 - CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Corinne PAULEAU pour le compte de BLEVIN SEBASTIEN demeurant RD POINT DE L'ALTANTIQUE 85000 LA ROCHE SUR YON représentée par SEBASTIEN BLEVIN aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux de raccordement producteur avec 100m de tranchée sous chaussée et accotement, sur une durée de 5 jours de travaux sur la période rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 01/12/2025 au 20/12/2025 LA BAUDRIERE,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 01/12/2025 et jusqu'au 20/12/2025, la circulation des véhicules est interdite à LA BAUDRIERE. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux riverains et véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, BLEVIN SEBASTIEN.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 19 novembre 2025

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- BLEVIN SEBASTIEN
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85
- Transport scolaire Pouzauges
- Centre de secours - Pouzauges
- Maire délégué de La Flocellière
- Car du Bocage
- DARDILLY

ANNEXES:

Demande d'arrêté de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803294314



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **PAULEAU** Prénom : **Corinne**

Dénomination : **SOBECA** Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011 - CHEZ SOGELINK**

Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**

Téléphone **0 2 7 2 1 9 9 9 8 1** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **sobeca-chantonay1-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **BLEVIN** Prénom : **SEB**

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **RD POINT DE L'ALTANTIQUE**

sebastien.blevin@enedis.fr

Code postal **8 5 0 0 0** Localité : **LA ROCHE SUR YON** Pays : **FRANCE**

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **c.pauleau@sobeca.fr**

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **la Baudrière**

Code postal **8 5 7 0 0** Localité : **SEVREMONT**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **GP-85-EARL MENARD LUDO - AO- RACCORDEMENT PRODUCTEUR - 100 M DE TRANCHEE SOUS CHAUSSEE ET ACCOTEMENT - 5 JOURS DE CHANITIER SUR LA PERIODE - ROUTE BARREE SI POSSIBLE SINON ALTERNAT PAR PANNEAUX**

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : **0 1 1 2 2 0 2 5** Durée des travaux (en jours calendaires) : **2 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **2 0** Date de début de réglementation **0 1 1 2 2 0 2 5**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **1 7 1 1 2 0 2 5**

Nom : **PAULEAU** Prénom : **Corinne** Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-0.82529368,46.81897099 -0.82517063,46.81884053 -0.82407546,46.81936746
-0.8241616,46.81947267 -0.82529368,46.81897099</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

(46.818971 -0.825294);(46.818841 -0.825171);(46.819367 -0.824075);(46.819473 -0.824162);(46.818971 -0.825294);

ZONE TRAVAUX LA BAUDRIERE

FOLIO 1



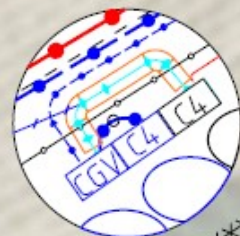
P0084

Poste PSSA A DEPOSER. "LE GUE VIAUD" 85090P0084		
Désignation	Existant	Projeté
Câble HTA	1 PSSA	
Transformateur	250 KVA	
Tableaux HTA		
Tableau HTA (tableaux transformateurs)		
Raccordement HTA	(150')	
Tableau Transfo-Tableau BT		
Tableau BT		
Dispositif BT	2 BT (240V), 1 BT (150V)	
EP		
MAL		
Divers		

HTA 95 AL 56 DANS TPC 160
HTA 3x95AL56 ABANDONNEE - DETECTION ACTIVE EN 2018

Aband. HTA 3x95 AL vers P0084
Aband. BT 3x240+115 AL/M de P0084 vers B2
Aband. BT 3x240+115 AL/M de P0084 vers A3
HTA 3x150 AL vers P0100
TPC 160 Lg=12.50m
BT 3x240+115 AL/M de c1 vers C2
BT 3x240+115 AL/M de C1 à P0100
HTA 95 AL 56 - DETECTION ACTIVE EN 2018

BT 3x240+115 AL/M exist à rebattre dans AL
HTA 3x150 AL
BT 3x240+115 AL/M
BT 3x240+115 AL/M
BT 3x240+115 AL/M



HTA 3x95AL56 ABANDONNEE - DETECTION ACTIVE EN 2018
HTA 95 AL 56 DANS TPC 160
BT 150 AL

HTA 3x150 AL
TPC 160 Lg=12.50m

Abandon Boîte HTA

PREVOIR AVANT M.E.S
Fouille 1m x 4m sur câble HTA existant
Pose :
1 Boîte de jonction HTA (J1) 150/150

PREVOIR AVANT M.E.S
Fouille 1m x 4m sur câble HTA existant
Pose :
1 Boîte de jonction HTA (J1) 150/150

Comptage C5 à reprendre

Dépose Coffret GFC

Coffret CGV (P0100)
N° : C1
Obs : pose en saillie et en limite de propriété
1 RRD 150 mm² (Issue de J1)
1 RRD 240 mm² (vers B2)
1 RRP 35 mm² (vers C5 au dos du GFC à déposer)
1 RRD 240 mm² (Issue de P0100)
1 MALT N

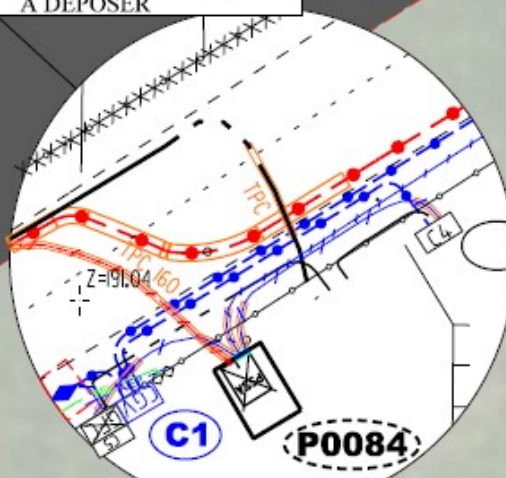
dépose Poste de type PSSA
P0084

Dépose Coffret GFC

Comptage C5 à reprendre

POSTE LE GUE VIAUD 85090P0084 SA A DEPOSER

BATIMENT



Armoire avec plaine de comptage (P0010)
N° : A2 «RACAPDEL-20-003661: 400A
Obs : pose Armoire C4 en saillie et en limite de propriété
1 RRD 240 mm² (Issue de CGV A1)
1 MALT N
2TPC Ø 160 Pour raccos client

Armoire avec plaine de comptage (P0100)
N° : A3
Obs : Armoire C4 Existant en saillie et en limite de propriété
1 RRD 240 mm²
1 MALT N
2TPC Ø 160 Pour raccos client
Pose :
1 RRD 240 mm² (Issue de CGV A1)

Coffret CGV (P0100)
N° : A1
Obs : pose en saillie et en limite de propriété
1 RRD 240 mm² (Issue de A3)
1 RRD 240 mm² (vers A2)
1 RRD 240 mm² (Issue de P0100)
1 MALT N

Armoire avec plaine de comptage (P0100)
N° : B2
Obs : Armoire type 2 Existant en saillie et en limite de propriété
Démonteur :
1 RRD 240 mm² (Issue de PSSA à déposer)
Existant :
1 MALT N
2TPC Ø 160 Pour raccos client
Pose :
1 RRD 240 mm² (Issue de CGV A1)

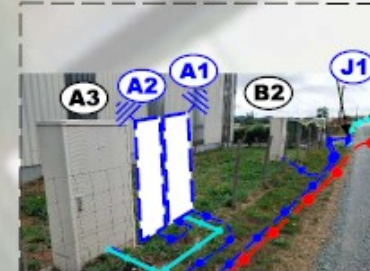
P0100

Poste PAC Proj. "LE GUE VIAUD" 85090P0100		
Désignation	Existant	Projeté
Câble HTA		1 PAC
Transformateur		630 KVA
Tableaux HTA		
Tableau HTA (tableaux transformateurs)		
Raccordement HTA		(1150')
Tableau Transfo-Tableau BT		
Tableau BT		TIP 8-1200 A
Dispositif BT		2 BT (240V)
EP		
MAL		
Divers		

Chambre de tirage client

pose Poste de type PA

P0100



ECHELLE 1/200

0,00 10,00

Echelle : 1/200
N°enedis : DA27/123735



PLAN GENERAL DE DECOUPAGE

1/2000

